

Zeitschrift:	Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber:	Revue de Théologie et de Philosophie
Band:	60 (2010)
Heft:	2: Alfred Loisy au Collège de France : un colloque à l'occasion du centième anniversaire de son élection
 Artikel:	Loisy et le collège de France : les conditions de l'élection, les circonstances de la leçon d'ouverture
Autor:	Leroy, Pierre-Eugène
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-381809

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LOISY ET LE COLLÈGE DE FRANCE

Les conditions de l'élection, les circonstances de la leçon d'ouverture

PIERRE-EUGÈNE LEROY

Résumé

*L'élection d'un nouveau professeur au Collège de France est un fait important dans la vie intellectuelle française (c'est toujours le cas aujourd'hui) et le premier cours public, un événement mondain très fréquenté. Les menaces qu'avaient proférées les milieux nationalistes et réactionnaires ont pesé lourdement sur le déroulement de cette matinée du 3 mai 1909, au cours de laquelle Alfred Loisy (1857-1940) prononça sa Leçon d'ouverture, et laissent entendre que le choix de l'exégète pour occuper la chaire d'*histoire des religions* du Collège, pourrait avoir un sens exclusivement politique. La réponse n'est pas aussi aisée qu'il paraît et cette communication énumère et analyse les conditions politiques mais aussi les rivalités de méthodes qui traversaient alors l'*histoire des religions*. Elle fait état aussi des soutiens amicaux comme des atouts personnels de Loisy, qui ont porté cette candidature. C'est donc, de notre point de vue, un faisceau de circonstances diverses qui rend compte de cette élection – difficilement acquise lors de l'assemblée des professeurs réunie au Collège de France le 31 janvier 1909 – à une chaire particulièrement «sensible», d'un prêtre catholique frappé, moins d'un an plus tôt, le 7 mars 1908, par le magistère romain, d'excommunication majeure.*

Avant-propos

J'aimerais poser en ouverture une question de fond pour justifier ma présence à ce colloque : y a-t-il un lien entre les préoccupations personnelles d'un chercheur, d'un universitaire, et les sujets divers qu'il a approfondis au cours de sa carrière ?

À première vue, rien ne semble relier la société champenoise du Moyen-Âge finissant, les érudits de la République des lettres (Sarrazin, Rivet, Saumaise, Grotius, etc.), Madame de Maintenon et... Alfred Loisy ! Cependant, dans ces diverses voies d'aventure, j'ai l'impression d'avoir cherché, fouillé avec acharnement, une même vérité : l'authenticité de l'être, ce qu'il a été avec et face à son temps.

Toutes ces personnes se sont en effet frayé un chemin entre nécessaire soumission aux contraintes générales de la société chrétienne dans laquelle ils

évoluaient et la sauvegarde d'une part indispensable de liberté individuelle, là où s'élaborent, se construisent, se jouent, hier comme aujourd'hui, non seulement la vie d'un homme ou d'une femme, mais l'impérieux renouvellement de la société elle-même, si elle ne veut pas tomber dans une sclérose mortelle.

Cet effort peut être coûteux pour certains, douloureux en particulier pour les intellectuels. Ils ne sont pas les seuls, même s'ils sont plus exposés en raison de choix trop aventureux dans lesquels ils peuvent se hasarder. Le cas de Loisy permet de prendre la mesure des limites de la soumission à l'«ordre» général, quand la force de la conviction intime les submerge, et il indique combien un refus, lourd d'une charge apparente d'échec, est porteur, à l'horizon d'un siècle, de nouvelles aurores. Les sociétés nationales, religieuses ou autres sont d'autant plus crispées que les enjeux qui s'offrent à elles les remettent en question, et il est tentant pour ces structures complexes d'étouffer la voix du prophète : dans son cri cependant repose leur survie !

Est-on sûr que le conformisme étouffant et plein d'une intolérance rampante de notre temps ne dissimule pas des remises en question fondamentales ? À quel dilemme seront demain confrontés les intellectuels ? Méditer sur le sort et les œuvres d'Alfred Loisy ne leur sera pas, de mon point de vue, inutile.

Au terme de ma carrière universitaire, je suis reconnaissant au professeur Thomas Römer de m'avoir donné l'occasion d'un retour au Collège de France où j'ai servi pendant plus d'une décennie, pour marquer, avec le concours de collègues venus d'horizons très variés, le centième anniversaire de l'élection d'Alfred Loisy dans cette maison.

La Société Internationale d'Études sur Alfred Loisy que je préside encore pour quelques heures, après avoir vigoureusement contribué, il y plus de sept ans, à sa création, s'est fixé comme objectif de «raviver et restituer la figure d'Alfred Loisy». À la suggestion de François Laplanche, nous avions précisé dans nos statuts que «la durée et l'efficacité» de la Société reposaient sur «le respect des démarches et intentions exprimées par chacun de ses membres», les angles d'approche de l'exégète étant nombreux et parfois contradictoires.

Nous avons, dans cette direction, marqué par des réunions¹ à Châlons-en-Champagne — la capitale diocésaine (et régionale aujourd'hui) où Loisy a suivi le cursus scolaire au séminaire et fut admis à la prêtrise — deux dates importantes : en 2003, le centième anniversaire de la parution de son maître-livre *L'Évangile et l'Église*, et en mars 2008, celui de l'excommunication par Rome².

Il était naturel d'évoquer ici même celui de son élection au Collège, interprétée par beaucoup comme une réponse directe à la sanction romaine.

Merci à mes collègues avec lesquels nous avons construit cet après-midi et à tous ceux qui nous ont encouragés, tout particulièrement la Fondation Hugot

¹ Avec l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne Ardenne, de la Région elle-même et de la ville de Châlons-en-Champagne.

² La plupart des communications produites à l'occasion de ces deux manifestations peuvent être consultées sur le site internet officiel de l'association.

du Collège de France. Elle a retenu notre projet et nous a permis par son aide de financer le déplacement de nos collègues venus de l'étranger où l'œuvre de Loisy a, me semble-t-il, une plus juste place que dans le pays qui l'a vu naître.

1. *La leçon d'ouverture du cours d'histoire des religions (3 mai 1909)*

Lors de notre colloque d'octobre 2003 à Châlons-en-Champagne, «Histoire et mémoire : Loisy à l'épreuve du temps», j'avais confié à mon collègue Pierre-François Burger, attaché comme moi à la chaire de *Rhétorique et société*, l'essentiel du dossier «Loisy» qui figure dans les archives du Collège. Les témoignages y abondent sur l'entrée de l'exégète dans cette maison. Notre collègue avait largement tenu compte aussi de la relation détaillée, mais délibérément «neutre», que Loisy lui-même a laissée des circonstances qui ont accompagné son élection³. Nous avions bien saisi, à écouter P.-F. Burger, que cet événement, s'il est capital dans la vie de l'exégète, nous renvoie, comme dans un miroir grossissant, par son déroulement ordinaire comme par ses détails inattendus, un reflet dense de la société française, notamment de la méritocratie républicaine.

Il avait établi une sorte de prosopographie des acteurs nombreux de cette aventure. Tâche ingrate, car il faut dresser le profil d'une multitude de personnes, alors notables, mais dont le souvenir s'est estompé. Le biographe récent de Joseph Bédier dont nous allons reparler plus bas ne dit-il pas que «ce serait cependant méconnaître l'atmosphère morale de la Troisième République que de négliger totalement l'un de ces intellectuels, aujourd'hui obscurs, qui contribuèrent à en façonner l'idéologie [...]»⁴ ?

Pour suivre cet avis et aussi pour la commodité de mon propos, je vais essayer de centrer l'attention sur les faits et les principaux acteurs selon le rôle qu'ils ont eu dans cette affaire, mais aussi de mettre en valeur les «familles de pensée» qui se croisent et au cœur desquelles les engagements personnels se sont affirmés.

Évoquons d'abord, en forme de flash-back, l'événement lui-même et les échos qu'il a suscités. L'opinion publique et son reflet quotidien, la presse, jouent alors un rôle considérable, et l'une et l'autre peuvent nous guider aussi dans la reconstitution des courants idéologiques, favorables et contraires qui traversent la société en ce début de XX^e siècle.

Une séance inaugurale presque ordinaire

Ce 3 mai 1909, sur les midi moins le quart, par un beau soleil de printemps, le nouveau professeur, titulaire de la chaire d'histoire des religions du Collège

³ A. LOISY, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, Paris, Nourry, 3 vol., 1930-1931, t. III (1908-1927), p. 33-105.

⁴ A. CORBELLARI, *Joseph Bédier, écrivain et philologue*, Genève, Droz, 1997, p. 327.

de France, se frayait difficilement un passage vers la porte principale de la rue des Écoles. Les flashs des journalistes crépitent. Quelques vivats et il s'engouffrait dans un fiacre avec deux collègues, Jean Psichari, gendre de Renan et professeur à l'École des langues orientales, et Louis Havet, titulaire de la chaire de philologie latine, chez qui il allait déjeuner.

Alfred Loisy venait de prononcer en une grosse heure, selon la tradition du Collège de France, son discours inaugural dans la salle N° 8⁵. Un observateur, peu au fait des remous récents de l'opinion parisienne du moment, n'y aurait rien remarqué de très particulier.

Un vaste public de plusieurs centaines de personnes de tout âge et statut social s'était pressé de bonne heure pour avoir une place dans cette salle de dimensions modestes. Il avait fallu fermer les portes à l'avance et beaucoup avaient dû renoncer.

À l'heure prévue, l'huissier avait annoncé l'arrivée du nouveau professeur, précédé du grand géographe, Émile Levasseur, alors octogénaire et administrateur du Collège. Plusieurs professeurs se pressaient sur l'estrade pour soutenir leur nouveau collègue : Henri Bergson, au Collège depuis 1900, qui avait pris la chaire de philosophie moderne en 1904 et qui venait de publier avec succès *L'évolution créatrice*; Louis Havet, déjà nommé ; Arthur Chuquet, titulaire de la chaire de langue et littérature germaniques depuis 1893 ; Maurice Croiset, titulaire de la chaire de langue et littérature grecques depuis la même année ; l'embryologiste Louis-Felix Henneguy et le sociologue de l'islam, Alfred Le Chatelier.

Loisy faisait modeste figure, sanglé dans sa redingote noire. Il avait à peine passé la cinquantaine mais paraissait fragile et même usé, semble-t-il, par l'étude. D'une voix assez faible mais claire et posée, il avait prononcé un discours sobre et habile : hommage discret à Renan, éloge de ses deux prédécesseurs et de leurs travaux sur le christianisme. Tous deux étaient issus du protestantisme libéral : Albert Réville, qui avait enseigné un quart de siècle, et son fils Jean, trop tôt disparu. Tous deux n'avaient-ils pas été en même temps, soulignait l'orateur, des hommes de foi et des rationalistes ?

Puis l'exégète avait marqué, avec modestie, sa différence⁶. Il affirme qu'il suivra avec modération la méthode comparative. Il comparera mais pas systématiquement, et il n'hésitera pas à chercher «les raisons des ressemblances et celles des différences». Il soulignait aussi les limites de la méthode sociologique et proposait ensuite un vaste programme d'enseignement, tout en soulignant que sa fragilité physique ne lui permettrait probablement pas d'en venir à bout. Enfin, et peut-être surtout, il défendait la foi raisonnable et l'attachement à la vérité.

⁵ Si les travaux récents ont considérablement modifié l'aspect extérieur du Collège et le confort des salles, la salle N° 8 correspond à peu près à la salle 2 où le colloque s'est déroulé.

⁶ A. LOISY, *Leçon d'ouverture du cours d'histoire des religions au Collège de France*, Paris, Nourry, 1909, p. 29. C'est ce que F. LAPLANCHE appelle les «réticences» de Loisy, dans *La crise des origines. La science catholique des Évangiles et l'histoire au XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2006, p. 39.

Tout juste pouvait-on deviner dans ce développement optimiste qui incarne bien la démarche du nouveau professeur, une attaque voilée contre l’Église romaine :

J'estime que, pour rendre justice à l'histoire religieuse de l'humanité, — c'est-à-dire, remarquez-le bien, pour rendre justice à l'humanité qui, depuis des siècles et des siècles, a mis dans la religion son principal intérêt, — il ne faut pas voir uniquement les défauts de toutes les religions particulières, ni les prendre pour une succession de songes incohérents et absurdes [...]. À travers les mythes imaginaires, les cultes bizarres, grossiers, souvent cruels, derrière le fanatisme ardent des religions qui grandissent, la puissance d'inertie de celles qu'a figées une tradition immobile, la résistance irritante de celles qui luttent désespérément contre un progrès qui les menace, il faut savoir, encore et toujours, discerner l'aspiration de l'humanité vers un idéal, vaguement perçu et voulu, de société bonne et de conscience satisfaite [...].⁷

Ce discours achevé, des vivats fusèrent. Les commentaires marquèrent un succès d'estime. Cette cérémonie s'était donc déroulée dans la grande tradition de la maison, peut-être même avec un peu moins de brio que pour d'autres professeurs en pareille occasion, de la volonté même de l'acteur principal qui avait renoncé à tout effet oratoire, peu conforme à sa nature profonde.

Mais sous haute protection policière

Les conditions extérieures hors du commun dans lesquelles cette *Leçon d'ouverture* avait été prononcée étaient sans mesure aucune avec l'événement finalement modeste tel que je viens de l'évoquer. En effet, le quartier latin était bloqué, l'entrée principale du Collège dominant la rue des Écoles fermée et l'accès du public reporté sur la rue Saint-Jacques, les marches du grand escalier occupées par la police de plusieurs commissariats parisiens, on avait fait appel à des réservistes, des centaines d'agents étaient en faction à l'intérieur (la garde républicaine) et à l'extérieur, une réquisition avait été donnée par l'Administrateur au préfet Lépine pour intervenir à l'intérieur de l'amphithéâtre en cas de trouble. Des agents de police en civil figuraient en nombre dans la salle elle-même. Sur les dents, ils avaient expulsé rapidement deux personnes qui s'étaient manifesté bruyamment dans les premières minutes de la réunion. La tension était palpable dans l'assistance, celle des professeurs venus en nombre pour protéger leur collègue, celle de l'Administrateur qui avait remis à l'orateur — certainement tendu lui aussi par l'enjeu — un carton rigide pour poser son texte mais qui aurait pu servir aussi de bouclier, en cas de projection, depuis la salle, d'œufs ou de fruits mûrs...

⁷ A. LOISY, *Leçon d'ouverture*, op. cit., p. 24 sq. L'exemplaire des archives du Collège porte la date du «24 avril 1909» au lieu du 3 mai. Ce report avait été demandé à l'Administrateur en raison de l'absence du ministre de l'Instruction publique, Gaston Doumergue. A. LOISY, *Mémoires*, op. cit., t. III, p. 96 sq. : «Officiellement c'est l'Administrateur [...] qui avait pris cette mesure pour des raisons d'ordre intérieur.»

Tension du public aussi : des élèves de l'École normale supérieure et des jeunesse républicaines reconnaissables à leur cravate bleue, à l'intérieur et à l'extérieur, avaient répondu à l'appel de leur organisation pour «défendre Loisy». Une réunion s'était tenue l'avant-veille à la salle des Sociétés savantes, organisée par Charles Guignebert, depuis 1906 chargé d'enseignement en histoire du christianisme ancien à la Faculté des lettres de Paris, pour «chauffer les esprits».

Si les représentants de la presse sont si nombreux (on compte une soixantaine d'articles pour Paris, la province et l'étranger), c'est qu'ils attendaient des incidents et les commentaires sur leur absence constituent une part importante des comptes rendus.

On rencontre quelques articles plus approfondis : le journal *La Petite République* (fondé par Jaurès et qui avait défendu Dreyfus) donne une relation élogieuse, accompagnée d'un passage du discours (celui que j'ai cité ci-dessus). Dans *Le Siècle*, un papier d'humour intitulé «Les veufs» et signé Paul-Hyacinthe Loyson⁸, fait appel à une forme de psychologie :

[...] c'était un veuf qui officiait dans cette chaire laïque. Tout prêtre qui a aimé l'Eglise et qui la quitte pour sauver son âme, est condamné au veuvage du cœur, [il garde] des effusions perdues de cette intimité [avec l'Église], la mine solitaire et mutilée, le repliement inquiet qui dénonce le veuf [...].

En effet, ce nouveau professeur n'était pas seulement un savant qui voyait reconnaître par ses pairs la qualité de ses travaux d'exégèse — une dizaine d'ouvrages importants et des centaines d'articles, de recensions, publiés depuis près de vingt ans, dans des revues spécialisées —, c'était ce prêtre de l'Église catholique romaine qui, il y avait tout juste un peu plus d'un an, le 7 mars 1908, avait subi les foudres de l'excommunication personnelle. N'avait-il pas été déclaré *vitandus* (à éviter) par tout catholique ? Le nouvel archevêque de Paris, Léon Amette⁹, avait du reste bien précisé que ce cours était interdit aux fidèles.

Ce n'était donc pas directement à l'homme ou à son œuvre scientifique peu accessible au grand public qu'une partie bruyante de l'opinion en voulait, mais c'était à sa situation dans l'Église. En effet, depuis juillet 1908 — quatre mois après l'excommunication —, comme la candidature de Loisy au Collège était révélée, les journaux de droite, *l'Action* et *l'Écho de Paris* s'étaient répandu en invectives pour souligner l'affront direct contre le pape que constituerait sa désignation à une chaire du Collège de France. Il ne faut pas oublier que s'impose alors difficilement dans les faits la loi de séparation de l'Église et de l'État. L'Église se sent attaquée.

⁸ Le dramaturge Paul-Hyacinthe Loyson (1873-1921) est le fils du Père Hyacinthe Loyson (1827-1912), symbole, par son itinéraire depuis la chaire de Notre-Dame jusqu'aux vieux-catholiques, en passant par un mariage romantique avec une américaine, de l'aspiration à la liberté d'un clergé catholique en quête de renouvellement.

⁹ Léon Amette (1850-1920) venait de succéder au cardinal François Richard décédé le 28 janvier 1908. Il sera créé cardinal en 1911. Loisy relate longuement ses démêlés avec le cardinal Richard, tant dans les *Mémoires*, citées ci-dessus, que dans *Choses passées*, Paris, Nourry, 1913. Au moment de la mort du cardinal Amette, Loisy le qualifie «d'honnête homme», *Mémoires*, op. cit., t. III, p. 396.

P. Burger a donné des extraits de cette littérature peu ragoûtante qui a trouvé dans l'antisémitisme un terrain de choix¹⁰. Voici, pour illustrer cette campagne de presse, un texte de Léon Daudet qui va un peu plus loin que les injures. Dans un article signé, daté de Carcassonne, le 8 février 1909, et paru sous le titre «Les maîtres d'erreurs» dans le *Courrier de l'Aude*, Daudet annonce la désignation par l'assemblée des professeurs du Collège de France en première ligne de «l'ex abbé Loisy, champion du modernisme et protégé de Salomon Reinach». Il remonte alors à Emmanuel Kant qu'il rend responsable du fléau de l'athéisme transcendental qui a vidé la foi de son contenu :

Victimes de leur aveuglement les modernistes se réclament sans cesse de la science. Ce qu'ils prennent pour l'esprit scientifique, c'est exactement son contraire, c'est le doute systématique d'Emmanuel Kant. Or, ce doute englobe nécessairement la science, puisque les forces de l'univers ne sont, d'après lui, elles aussi, que les jeux d'une illusion dans un rêve. Je suis persuadé qu'avant quelques années, nous aurons vu naître un modernisme scientifique, aussi pueril, aussi destructeur, aussi dangereux que le modernisme théologique, et que les académies excommunieront aussi expressément que l'a fait le Saint-Père. – Ce jour là, les maîtres serviles du Collège de France regretteront d'avoir accueilli, pour un mauvais enseignement, un mauvais prêtre.¹¹

On ne peut mieux exprimer la déstabilisation intellectuelle et morale ressentie par les courants conservateurs et nationalistes.

Des menaces réelles, retirées in extremis

Appuyée sur ces arguments, l'*Action Française*, le tout jeune journal royaliste (il a été fondé en mars 1908), et son bras armé, les «Camelots du roi», maîtres à ce moment précis du quartier latin, font peser une grave menace sur l'ordre public en risquant de prendre à partie le nouveau professeur. Plusieurs faits récents prouvent que le risque est réel : en mai 1908, Charles Adler, professeur en Sorbonne, avait été chahuté car il avait organisé un voyage pacifiste à Berlin.

À la fin novembre de cette même année, les Camelots avaient troublé une lecture de Zola au théâtre de l'Odéon, et un peu plus tard, ces mêmes jeunes gens chahutent pendant plusieurs semaines les cours d'Amédée Thalamas à la Sorbonne, allant jusqu'à le fesser en public¹².

¹⁰ Notamment un extrait d'un article de l'*Action française* signé «André Falaise». Plus généralement sur le style de ces invectives, cf. Gustave TÉRY, *Le bottin de la diffamation Petits morceaux de Léon Daudet, et Charles Maurras* (brochure de 55 p.), L'Œuvre, 25 rue Royale, s. d.

¹¹ Daudet donne, plus haut dans cet article, cette définition du modernisme : «Un mélange à parties égales de criticisme et de renanisme, un passage de la nuée kantienne sur la théologie [...]» (Collège de France, Archives, i.v. Loisy, C12, 66).

¹² Il avait été suspendu de son poste au lycée Charlemagne pour injures à Jeanne d'Arc et ce sont ses appuis politiques qui lui avaient obtenu ces cours. Rappelons que les catholiques français se préparaient aux premières fêtes, le 16 mai 1909, de Jeanne d'arc (béatifiée un mois auparavant, le 20 avril). C'est à cette action violente contre Thalamas que fait allusion une lettre de menace adressée à Loisy lui-même qui a dû la communiquer à l'Administrateur (Archives du Collège de France, dossier Loisy).

Ces esprits échauffés pouvaient se laisser aller à des actions plus graves encore : ainsi, au début de juin 1908, à l'occasion du transfert des cendres de Zola au Panthéon. Au moment où, dans une belle envolée, le ministre de l'Instruction publique prédisait qu'une «moisson de bonté, d'équité et d'espérance infinies allait se lever à l'avenir», deux coups de pistolet avaient été tirés par un rédacteur du journal *Le Gaulois* en direction du capitaine Dreyfus qui avait été blessé au bras.

Cependant, des affiches avaient été collées par les «Camelots», annonçant qu'ils n'interviendraient pas, et Maurras, dans un article habile de l'*Action française* relayant des études menées, à ce qu'il nous dit, parmi les adhérents, justifie cette non-intervention par le fait que les graves accusations contre Loisy : prêtre excommunié, hérétique qui s'est attaqué aux origines surnaturelles du christianisme, ne ressortissent pas du politique mais du domaine religieux qui ne les concerne pas. Manifeste bruyamment et même violemment serait céder à un piège susceptible de compromettre l'Église elle-même.

Il leur était donc facile dans leurs comptes rendus de l'événement de s'amuser du vaste déploiement policier !

Honné par un parti, Loisy ne risquait-il pas de succomber aux «séductions» et aux «caresses que le parti avancé ne manque jamais de faire à ceux qui rompent les liens officiels» et de devenir l'otage de l'autre camp ? De suivre le chemin bien décrit par Renan, quelques décennies plus tôt, du prêtre qui abandonne l'Église et qui, tenté «de se faire démocrate [...] et] retrouve ainsi l'absolu qu'il a quitté [...] ne fait en réalité que changer de secte [...]»?¹³

Peut-on deviner les intentions des professeurs en poste au Collège ? Y avait-il de leur part une volonté d'infléchir son action et d'orienter son œuvre dans une direction particulière ? L'atmosphère de la société française et les courants de pensée dominants à ce moment ont-ils joué un rôle ?

2. L'élection proprement dite de Loisy au Collège de France : enjeux et mobiles (31 janvier 1909)

Un résultat très serré

Le cheminement de la candidature d'Alfred Loisy et les péripéties de l'élection sont bien documentés. L'abondance même des détails pourrait

Signée «Au nom d'un groupe de Catholiques, Jean Thiébaut, rue de l'Arcade», elle invective : «Monsieur, Nous Catholiques partageant la foi au nom de laquelle vous avez enseigné pendant de nombreuses années, considérons votre nomination au Collège de France comme une provocation odieuse et un outrage à nos sentiments. Nous vous conseillons donc de ne pas paraître au Collège de France, car nous vous promettons un accueil auprès duquel celui fait à Thalamas n'aura été qu'un jeu d'enfants [...].»

¹³ Renan fait allusion à un condisciple du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, H. de ***, et étend son propos à Lamennais ; cf. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, III, 2, éd. Nelson, Paris, Calmann-Lévy, s.d., p. 146-147.

masquer la partie difficile qui s'est jouée entre mai 1908 et janvier 1909¹⁴. On en prend la mesure à l'exiguïté du résultat. C'est au cinquième tour avec 19 voix, contre 16 à son concurrent immédiat, l'égyptologue George Foucart, que Loisy l'emportait. Il n'avait obtenu que 9 voix au premier tour contre 12 à son adversaire principal, mais, dans les tours suivants, il bénéficia plus amplement de l'érosion des voix obtenues par les autres candidats importants : Maurice Vernes, qui vient d'une famille réformée et enseigne à la cinquième section de l'EPHE, le sociologue Marcel Mauss et l'archéologue Jules Toutain.

Une élection au Collège de France suit une procédure bien rôdée : décision de maintien de la chaire par l'assemblée des professeurs, candidatures ouvertes et reçues, visites de courtoisie du candidat aux professeurs en poste, puis, en séance plénière, un choix à la majorité, en première ou deuxième ligne, soumis ensuite à la décision du gouvernement, après consultation d'une académie. Une élection est aussi le fruit d'une maturation sur plusieurs mois, qui peut être analysée, pour Loisy en particulier, à plusieurs niveaux : personnel et amical, scientifique et interne au Collège, politique et de société.

Au centre gauche, institutions et structures

La toute jeune France républicaine, on le sait, renforce alors son socle : l'école, la laïcité, la morale républicaine. L'affaire Dreyfus (1894-1906) a été sur ce dernier point un puissant révélateur. Dans chacun de ces domaines, la République se trouve en compétition avec l'Église catholique et se heurte aux forces conservatrices (ce qui n'allège pas pour autant les revendications sociales portées par le courant socialiste incarné par Jaurès). La loi toute récente de séparation de l'Église et de l'État a figé une frontière qui peut, à chaque instant, déboucher sur des faits de guerre civile. Dans cette atmosphère tendue entre Paris et Rome, il ne fait pas de doute que les principaux hommes politiques en poste alors n'ont pas vu d'un œil défavorable la candidature de Loisy,

¹⁴ A. LOISY, *Mémoires*, op. cit., t. III, ch. XLII, p. 33 : «Candidature professorale», et ch. XLIII, p. 63 : «L'élection». Ces deux chapitres sont nourris de son journal personnel, qu'il a détruit par la suite, et d'éléments de sa correspondance qui subsiste en grande partie dans ce qui a été déposé à la Bibliothèque Nationale de France. Loisy lui-même avait donné un premier récit très sobre de ces événements dans *Choses passées*, Paris Nourry, 1913, p. 367-379 : «Vitandus». Malgré son souci d'exactitude, Loisy a laissé de côté des éléments qui peuvent être glanés dans le Fonds du Collège de France, laisse Chaire d'histoire des religions, et le dossier F/17/13556 aux Archives nationales à Paris, que F. Laplanche a consulté. Loisy ne signale pas que c'est le titulaire de la chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines, René Cagnat, qui présente la candidature de Jules Toutain, lui aussi candidat à la chaire d'histoire des religions et qui enseigne déjà les religions de la Grèce et de Rome à la section des Sciences religieuses de l'École pratique des hautes études ; cf. F. LAPLANCHE, «L'histoire des religions en France au début du XX^e siècle», in : *Franz Cumont et la science religieuse de son temps. Actes de la table ronde organisée par A. Rousselle*, Paris 5-6 décembre 1997, École française de Rome, t. III (1999/2), p. 624-627. Dans son récit, Loisy passe très vite sur ses concurrents.

pour la raison même qu'il venait d'être condamné par le pape Pie X : Georges Clemenceau, qui avait succédé à Émile Combes à la présidence du conseil ; Aristide Briand, ministre de la justice ; le président de la Chambre des députés Henri Brisson ; le ministre de l'Instruction publique Gaston Doumergue (futur président de la République). Ce dernier entérinera très vite le choix de Loisy placé en première ligne par les professeurs du Collège de France, alors que l'Académie des Sciences morales avait préféré l'égyptologue George Foucart.

À côté des institutions parlementaires, bien des structures de nature diverse rapprochent et fédèrent ces hommes en charge des affaires publiques et l'élite intellectuelle pour laquelle le Collège de France est une consécration suprême. La plupart d'entre eux sont convaincus du lien consubstancial qui unit la culture classique et la liberté de pensée. Il y a alors un véritable amalgame entre connaissance et engagement politique. Entre eux, ce n'est qu'une question de dosage. De là découle, au contact des réalités, la vigueur de toutes ces structures capables d'encadrer les vocations diverses : les grandes associations comme la «Ligue des droits de l'homme», l'«Union pour la vérité», l'«Association Guillaume Budé», les associations à caractère confessionnel (juives, protestantes, etc.), les loges maçonniques ; les journaux (*Le Temps*, *le Siècle*, etc.) et les grandes revues : la *Revue historique* de Georges Monod, la *Revue de l'histoire des religions*, dirigée alors par Maurice Vernes, la *Revue Critique*, sans parler du rôle fédérateur joué par les grandes écoles et universités (École Nationale Supérieure, l'École pratique des hautes études, la Sorbonne), les académies, ou encore les Salons. Même si Loisy était tout le contraire d'un homme public, son œuvre de savant distillée depuis presque une génération dans une multitude d'articles, plusieurs ouvrages connus d'un public assez large¹⁵, et surtout les péripéties récentes de sa vie étaient, à des degrés divers, parvenus à la connaissance de nombre de ceux qui appartenaient à ces sociétés et groupes d'influence cités ci-dessus.

Le salon de la marquise Arconati-Visconti

C'est précisément dans l'un des salons les plus fréquentés du «Paris de centre-gauche» que se retrouvaient les acteurs principaux de la candidature et de l'élection de Loisy, celui de la marquise Arconati-Visconti (1841-1923), situé rue Barbet-de-Jouy, tout près de l'hôtel de la présidence du Conseil (l'hôtel Matignon).

La marquise, née Marie Peyrat, était la fille d'Alphonse Peyrat, historien et journaliste, adversaire résolu de Napoléon III, proscrit puis, après la chute du

¹⁵ Ainsi *L'Évangile et l'Église* avait bénéficié d'une recension élogieuse dans la *Revue Historique*, mars-avril 1903, p. 344. Gabriel Monod y signale la démarche «raisonnable» de Loisy qui a démontré la capacité d'adaptation de l'Église au cours des temps, alors que depuis le Concile de Trente et surtout celui du Vatican, elle «a perdu le sens de l'histoire, même de son histoire, bien que l'évolution historique soit sa raison d'être [...]. Voilà qui est habile.

second Empire, sénateur. Elle avait été la correspondante de Gambetta avant son mariage en 1873 avec Gianmartino Arconati-Visconti. Hugo et Arago avaient été les témoins de cette union. Veuve deux ans plus tard, elle fit servir sa grande fortune et son influence au triomphe de ses idées et de ses goûts.

En cette fin d'année 1908 et début de 1909 passent quotidiennement chez elle les hommes politiques que nous avons cités plus haut (elle était l'intime amie d'Émile Combès), mais aussi de nombreux intellectuels : Joseph Bédier, Louis Havet, Alfred Morel-Fatio (tous trois professeurs au Collège de France), l'archéologue et historien d'art Salomon Reinach, Gabriel Monod, etc. Est-ce par méconnaissance de ces liens privilégiés que Loisy minimise le rôle personnel de la marquise qui «voyait beaucoup Bédier et Morel-Fatio, les promoteurs de la candidature ; ce sont ces messieurs qui me l'ont gagnée, ce n'est pas elle qui les a ralliés à ma cause»¹⁶. Loisy donne la première place à Louis Havet et Joseph Bédier.

Ces hommes et cette femme ont fait partie de la première ligne de la défense du Capitaine Dreyfus. Ils venaient de triompher avec tous ceux qui s'étaient mobilisés en sa faveur dans les dernières années du XIX^e siècle : «Ligue des droits de l'homme», «Union pour la vérité», les associations de «libre pensée», etc. Joseph Reinach, frère de Salomon, a été le chroniqueur de l'affaire. L. Havet a été cité au procès de Rennes comme expert en épigraphie pour reconnaître les écritures. Innocenté, Dreyfus avait trouvé auprès de la marquise Arconati-Visconti réconfort et aide matérielle. Il lui rendait, lui aussi, fréquemment visite.

Le biographe de Joseph Bédier dit bien que c'est chez la marquise, où le grand médiéviste retrouvait «cet athéisme plus intellectuel que réellement militant, héritage du ‘scientisme’ renanien», que s'est décidée la victoire de Loisy¹⁷. La correspondance échangée entre Bédier et la marquise permet de dresser un relevé des plans de campagne et de la mobilisation des troupes. L'affaire Loisy fut dans une certaine mesure un des derniers «soubresauts» de la loi de séparation et un prolongement de l'affaire Dreyfus.

À l'automne 1908, Loisy visite Bédier qui rend compte à la marquise :

J'ai été heureux de faire la connaissance de M. Loisy. Il a gardé dans son allure et dans sa mise quelque chose d'ecclésiastique; mais il a de beaux yeux, d'un bleu très clair, enfantins et profonds, pleins de malice et de candeur; la noblesse de son âme et ses propos respirent la simplicité, la finesse et l'intelligence. J'ai fait pour sa candidature un pointage que je vous soumets [...].»¹⁸

¹⁶ *Mémoires*, op. cit., t. III, p. 59.

¹⁷ A. CORBELLARI, op. cit., p. 327: «[...] “scientisme” renanien qui faisait le fond de sa philosophie [de J. Bédier] et dont ce salon de la rue BarbeY-de-Jouy maintenait haut la flamme.»

¹⁸ Lettre du 23 novembre 1908. C'est par erreur qu'A. CORBELLARI indique que Bédier a rencontré Loisy chez la marquise. En fait, c'est en effectuant la deuxième tournée réglementaire que le candidat a rendu visite à Bédier le 17 novembre 1908. Il écrit (*Mémoires*, op. cit., t. III, p. 65): «Très aimable homme. Physionomie attachante. Partisan décidé de ma candidature.» C'est donc quelques jours après que Bédier fait à la

On voit que les sentiments l'emportent sur les idées. On pourrait penser que Loisy aurait d'abord été choisi pour ses idées et la manœuvre qu'il permettait contre l'Église et le pape; non, c'est pour ses yeux et ses propos pleins de simplicité ! À moins que Bédier, sachant les connaissances modestes de la marquise sur ces questions d'histoire religieuse, ait voulu faire jouer son cœur¹⁹. Aux yeux de la marquise, Loisy se trouvait dans une situation humainement difficile, comparable à celle du capitaine Dreyfus, injustement condamné comme lui.

À lire les *Mémoires*, on a cependant le sentiment que si Loisy sait parfaitement que le courant politique républicain plus ou moins anticlérical soutient sa candidature, c'est plus parmi ses pairs qu'il faut en chercher l'origine et les soutiens. Peut-on trancher ?

L'histoire des religions à la croisée des chemins entre histoire, archéologie, sociologie et comparatisme

La mort de Jean Réville le 6 mai 1908 dans la force de l'âge (54 ans) avait rendu libre la chaire d'histoire des religions, dont il était le deuxième titulaire. Il avait prononcé sa leçon d'ouverture un an plus tôt, succédant à son père Albert Réville, pasteur réformé. Ce théoricien du protestantisme libéral avait défendu des positions très avancées sur le fait chrétien. Les deux Réville enseignaient aussi à l'École pratique des hautes études, et Albert avait été le premier directeur lors de l'ouverture de la Section des sciences religieuses (1888). La *Revue de l'histoire des religions* leur devait beaucoup. Des engagements d'une telle qualité n'étaient pas faciles à remplacer. C'est donc cet incroyable hasard d'une disparition prématurée qui a ouvert la voie à la consécration de Loisy.

Le soir même de la mort de Jean Réville, Salomon Reinach, personnage considérable du Paris intellectuel et mondain, prit mèche sur le sujet de ces successions avec Paul Desjardins. Intéressante par son catholicisme ouvert et ses initiatives, cette grande personnalité du paysage intellectuel français

marquise le compte rendu de cette visite dans les termes repris et cités par CORBELLARI, *op. cit.*, p. 327. Loisy dit bien : «Autant qu'il me souvient, je n'ai vu la marquise Arconati chez elle qu'en mai 1909, après avoir pris possession de ma chaire; mais nous avions fréquemment correspondu au sujet de mon élection.» (*ibid.*, p. 64)

¹⁹ Car ce qui la caractérise, c'est le grand cœur au service de ses idées : par son intermédiaire, G. Monod a donné au capitaine Dreyfus des tâches «alimentaires» dans la *Revue historique*. De même, elle a obtenu du gouvernement des cours temporaires de «pédagogie de l'histoire» pour Thalamas. L'*Action Française* dénonce le 15 janvier 1909 ce passe-droit pour ce professeur blasphémateur de Jeanne d'Arc, «comme venant de Croiset, Aulard, Seignobos et Buisson». La marquise financera encore, dans les décennies suivantes, la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*. Loisy lui rendra régulièrement visite, notamment après la guerre 14-18. Il l'honore, à sa mort en 1926, d'un hommage sensible : «Elle aimait à servir de lien entre ses amis et savait grouper les sympathie [...].» Il signale en particulier le lien affectif qu'elle avait avec Franz Cumont (*Mémoires*, *op. cit.*, t. III, p. 444-446).

correspond régulièrement avec Loisy. Reinach le sait, c'est la raison pour laquelle il suggère des candidatures et suscite un mouvement en faveur de Loisy. Peut-être caressait-il l'espoir qu'on lui propose à lui-même la chaire d'histoire des religions du Collège, car il semble n'avoir pensé à Loisy que pour remplacer Réville plutôt à l'EPHE et à la tête de la *Revue de l'histoire des religions*. Un certain malentendu s'est installé alors, puis élargi dans les mois qui ont suivi, entre Reinach, Loisy et ses soutiens. Dans *Cultes, Mythes et religions*²⁰, ouvrage paru quelques temps après, Reinach laisse entendre qu'il a été le principal acteur de l'élection de Loisy, ce que ce dernier conteste²¹.

Dans les mois de l'été 1908, les positions évoluent lentement. Ce n'est qu'à la rentrée universitaire que la rumeur se précise. À la fin de novembre, au moment où Loisy effectue ses visites protocolaires auprès des professeurs au Collège et rencontre J. Bédier, les jeux ne sont pas faits, d'autres candidats se sont déclarés et des camps se sont formés. Une première approche peut laisser entrevoir que les protestants avancent Maurice Vernes, les juifs Marcel Mauss ; George Foucart rassemble (malgré des convictions socialistes, mais dont le père «était professionnellement catholique et réactionnaire»²²) ceux que la candidature Loisy effraie, surtout les catholiques qui, pour la torpiller, répandent des rumeurs insidieuses selon lesquelles Loisy pourrait se réconcilier avec l'Église au prochain changement de pape...

Ces oppositions sont simplistes mais réelles et elles ont certainement déterminé le choix de nombreux professeurs. Cependant François Laplanche, dans le sens même que laisse entendre Loisy dans ses *Mémoires*, a mis en valeur les courants scientifiques qui travaillent alors en profondeur l'histoire des religions. Dans un article intitulé largement «L'histoire des religions en France au début du XX^e siècle»²³, il replace l'élection de Loisy au croisement des courants et des écoles et montre l'autorité de Loisy dans le choix de sa méthode entre la mythologie comparée, la méthode historique, la «nouvelle méthode comparative» et la sociologie qui toutes apportaient un regard distant sur le phénomène religieux ; mais «pour Loisy, écrit F. Laplanche, le mysticisme est coextensif à toute l'histoire humaine et constitue la face intuitive de l'activité mentale [...]»²⁴. L'exégète résume lui-même sa position dans *Choses passées* :

²⁰ Important recueil de textes choisis de S. REINACH. Cf. la réédition récente avec une présentation par H. DUCHÉNE, Paris, Robert Laffont, 2000.

²¹ Loisy, *Mémoires*, op. cit., t. III, p. 58. Reinach devait donner ensuite l'impression qu'il soutenait la candidature de Marcel Mauss plutôt que celle de Loisy. Ce fait entraînera une brouille entre Reinach et la marquise Arconati-Visconti qui lui reprochait de soutenir un coreligionnaire. Le débat entre les deux savants devait se poursuivre après la parution, précisément en 1909, de l'ouvrage à succès de S. REINACH, *Orpheus*. Sur cet ouvrage et ses suites, cf. F. LAPLANCHE, *La crise...*, op. cit., p. 76 sq. On y trouve un bon rappel biographique sur S. Reinach. C'est dans ce dernier ouvrage et dans les travaux d'É. Poulat qu'il faut chercher une bibliographie sur ces sujets et ces hommes.

²² *Mémoires*, op. cit., t. III, p. 68.

²³ C'est l'article cité à la note 14.

²⁴ Une telle position, que nous avons bien ressentie dans le fragment de la leçon d'ouverture que j'ai cité plus haut, explique le désaccord entre Bergson et Loisy à propos

Mon originalité, si je l'ose dire, [...] consistait aussi à ne produire aucune théorie qui fut censée contenir le dernier mot de l'histoire que j'avais à explorer. L'érudition était à l'œuvre et pratiquait ses recherches sur les religions : ce qui manquait le plus, à mon humble avis, était la pleine intelligence des réalités qui constituent la vie des religions et de la religion [...].²⁵

On comprend mieux alors que l'engagement fort de Bergson en faveur de Loisy a pu être, dans cette direction plus spiritualiste et éloignée de tout dogmatisme, capital. Le philosophe, alors au faîte de sa gloire au Collège, n'avait-il pas dit à Loisy, lors de la visite de courtoisie qui précéda l'élection «que, dans sa pensée, mon enseignement [écrit Loisy], en un domaine voisin, poursuivrait le même but que le sien.»²⁶

Amis et soutiens proches d'un homme déterminé

Le soutien de la «France républicaine et anticléricale» au niveau politique²⁷, comme celui de Bergson dans le domaine scientifique, ont donc été déterminants, mais ils n'ont pu se déployer, de notre point de vue, que grâce à un réseau d'amis sûrs qui ont encouragé, soutenu, propagé la candidature de l'exégète, bien peu évidente au départ. Ils apparaissent pour la plupart dans les *Mémoires*, où Loisy a eu la bonne idée de citer des fragments de correspondance avec Paul Desjardins, Paul Sabatier²⁸, le baron diplomate Friedrich von Hügel, mais aussi l'abbé Lejay, professeur à l'Institut Catholique, l'abbé Rousselot, qui travaille au laboratoire de «phonétique expérimentale» du Collège de France, et plusieurs autres correspondants plus ou moins proches de la mouvance «moderniste» notamment. On est frappé de l'intensité de ces échanges épistolaires et de la multiplications de ces contacts²⁹. Ces hommes ont été étudiés

des deux sources de la morale et de la religion. Pour Loisy, en effet : «Il n'y a qu'une source de la morale et de la religion : le sens mystique inspirant un certain respect des hommes et des choses.»

²⁵ A. LOISY, *Choses passées*, *op. cit.*, p. 377. Cette première version des *Mémoires*, rédigée beaucoup plus tôt, donc plus près des événements, se présente sous une forme plus synthétique et plus forte par le style ; quelques passages seulement sont repris dans les trois volumes des *Mémoires*.

²⁶ *Mémoires*, *op. cit.*, t. III, p. 69, où Loisy ajoute : «Le suffrage de M. Bergson a été sûrement pour beaucoup dans mon succès».

²⁷ Loisy rapporte un fait significatif du jeu politique. G. Foucart avait tenté la veille du vote d'obtenir l'appui politique du président de la Chambre des députés pour faire pression sur les professeurs indécis. La marquise a été tenue au courant par Brisson lui-même de toutes ces pressions et même du détail des conversations qu'elle s'est empressée de rapporter à Loisy (*Mémoires*, *op. cit.*, t. III, p. 78-79).

²⁸ Dans une récente et valeureuse publication de sources figure une lettre remarquable de P. Sabatier au consulteur au Vatican, David Fleming, OFM, du 3 novembre 1903, sur les conséquences très graves de la condamnation des travaux de Loisy (*cf.* C. ARNOLD, G. LO SITO (éds), *La censure d'Alfred Loisy. Les documents des congrégations de l'Index et du Saint Office*, Rome, Libreria editrice vaticana, 2009, p. 57 *sq.*).

²⁹ Toutes ces interventions ne sont pas toujours entreprises à bon escient, au moins aux yeux de Loisy, ainsi la lettre de recommandation, «monument d'extrême candeur»,

avec soin par Émile Poulat³⁰, mais il n'est pas faux de dire qu'il y a dans ces correspondances un grand champ de publications à venir. Lettres, conversations, articles de presse, recommandations ont, semaine après semaine, fixé les alliances, fait bouger les choix et finalement précisé les chances de Loisy.

J'insisterai plus particulièrement sur les services considérables rendus par Albert Houtin tout au long de la campagne. Ce prêtre au destin tragique, parallèle à celui de Loisy et cependant si différent, a été véritablement le *correspondant parisien* par excellence de Loisy. Il écrit et fait écrire dans les journaux, il glane des renseignements utiles qu'il transmet régulièrement à Loisy, il l'accompagne dans ses visites parisiennes, il rencontre au ministère de la Justice un collaborateur d'Aristide Briand pour s'assurer du choix de Loisy par le gouvernement³¹, c'est lui encore qui lui trouve un logement à la rue des Écoles, etc.³²

Or cet ami intime, ce «disciple secret», avec lequel depuis près de dix ans Loisy entretenait une relation intellectuelle forte, même si leurs positions divergeaient sur de nombreux points, avait subi de la part de son ami, deux ans auparavant (le 4 mars 1907) – selon son propre témoignage –, une terrible désillusion. Loisy, après une maladie qu'il avait cru mortelle, avait demandé à Houtin d'être son exécuteur testamentaire et lui avait confié la tâche d'écrire sa biographie. Pour ce faire, il lui avait remis des papiers et surtout lui aurait également ouvert le fond de son cœur: il ne croyait plus en rien depuis longtemps. Houtin, esprit tourmenté, en fut indigné, tant ce nihilisme était contraire à toutes les déclarations antérieures de l'exégète, au point qu'il fut «tenté de rompre». Ce qu'il ne fit pas puisque, nous venons de le voir, il se dépensa sans compter, au cours des mois qui suivirent notamment, pour la réussite de cette candidature de son ami au Collège de France. Malgré l'importance de cette confidence pour la connaissance du «vrai Loisy», ce n'est pas le lieu de discuter la matérialité de cette conversation³³, et comme le dit É. Poulat

que von Hügel a adressée à S. Reinach (*Mémoires, op. cit.*, t. III, p. 58 sq.); ou les interventions de Paul Sabatier «qui se pose [bien mal à propos, d'après Loisy] en champion de la cause moderniste», à l'occasion d'une publication d'A. Houtin jugée intempestive à ce moment (*ibid.*, p. 52 sq.).

³⁰ É. POULAT, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Paris, Albin Michel, 3^e édition, 1996.

³¹ *Mémoires, op. cit.*, t. III, p. 85.

³² *Id.*, p. 503.

³³ H. BREMOND analyse sous le nom de Sylvain LEBLANC les *Mémoires* qui venaient de paraître. Il fait, d'une manière sensible, un parallèle entre le cheminement incertain des convertis et ces flottements de Loisy au moment où précisément Houtin recevait si mal ces confidences: «Qui dira à quel moment précis du processus dialectique, tel converti au catholicisme aurait manqué de sincérité en se refusant de passer du doute à la foi; il y a toujours dans ces cas-là une part d'oscillations, où l'on ne voit pas encore à l'évidence que les raisons de ne pas croire doivent céder aux raisons de croire. Une part de crépuscule, si l'on peut dire, et d'autant plus épais, d'autant plus long, qu'il en coûte davantage de se rendre à l'évidence. Il est certain que M. Loisy ne s'est pas avoué à lui-même d'un cœur léger qu'il ne croyait plus. Le mot d'agonie [...] n'est que juste [...].» (*Un clerc qui n'a pas trahi. Alfred Loisy d'après ses Mémoires*, Paris, Nourry,

dans son commentaire : «L'historien ne peut ici qu'enregistrer le choc produit sur Houtin par ces confidences [...].»³⁴

Cette élection : l'aboutissement d'une ambition démesurée?

En revanche, dans le lourd réquisitoire d'A. Houtin, publié après sa mort, une accusation est en rapport direct avec les événements commentés ici. Elle va retenir notre attention pour conclure : depuis ses premiers succès scolaires, la «gloire» aurait été pour Loisy «une fièvre dont il a brûlé toute sa vie». Toutes ses actions, tous ses engagements n'auraient été que mystification et comédie.

S'il a réussi à faire parler de lui et à décrocher une chaire enviée, écrit É. Poulat en résumant les allégations d'A. Houtin, ses succès ne l'ont pas satisfait : il était incapable de combler la distance entre ses rêves et ses moyens, entre la mission de docteur universel — *doctor providentissimus* — dont il se voulait investi et l'immense solitude de sa pauvreté d'âme.³⁵

Si l'on se penche sur les faits, même principalement à travers les témoignages abondants de Loisy lui-même, il paraît difficile d'aller dans le sens d'A. Houtin. Dans les mois incertains qui suivirent cet entretien, Loisy avait quitté la région parisienne (avril 1907) et, pressentant une fin prochaine à cause de sa santé fragile, s'était retiré définitivement près des siens à Ceffonds où il avait acheté une maison. Puis la condamnation de Rome (mars 1908) avait définitivement rompu les liens avec l'Église. Loisy dit avoir alors trouvé une «entière paix intérieure». Il voyait, bien sûr, cette retraite comme studieuse, et des travaux importants étaient en cours, les études sur les *Actes des apôtres* et les *Épîtres de saint Paul* en particulier. Un souci cependant, celui des moyens matériels d'existence, assombrissait l'horizon.

La mort subite et inattendue de Jean Réville et les premières rumeurs d'une éventuelle candidature au Collège de France au début de mai 1908 lui causèrent «une sorte d'effroi. Je prévis ce qui allait arriver», écrit-il aussi bien dans *Choses passées* (p. 370) que dans les *Mémoires* (t. III, p. 33). Quoi de plus naturel ? La réflexion qu'il développe à la suite paraît, elle aussi, fort juste, même si on peut y déceler un peu de fausse modestie : il peut encore

1931, p. 36 ; cf. l'édition critique qu'É. POULAT a donnée de ce texte, Rome, Edizioni di storia e letteratura religiosa, 1972.

³⁴ Voir É. POULAT, *Histoire..., op. cit.*, p. 355, au milieu d'un long développement sur Albert Houtin, p. 332-363, et du même auteur, l'édition de *Alfred Loisy, sa vie, son œuvre*, par A. HOUTIN et F. SARTIAUX, Paris CNRS, 1960. À la fin de ses *Mémoires*, au moment où, à la mort de Houtin en 1926, il découvrit ces terribles confidences et jugements, Loisy s'épanche : «L'association de ce dévouement, aussi du respect et même de l'affection qu'il m'a témoignée pendant vingt-cinq ans avec les sentiments de mépris, de haine jalouse [...] constitue pour moi la singularité de cette physionomie [...] qui paraît avoir été assez complexe ou, pour mieux dire, mal équilibrée [...].» (t. III, p. 562 sq.)

³⁵ É. POULAT, *Histoire..., op. cit.*, p. 356 sq.

«rendre quelques services dans l'enseignement national». Les vociférations des milieux réactionnaires auraient même provoqué en lui un sursaut de fierté :

Comme il était inadmissible qu'un jugement théologique et ecclésiastique fit loi au Collège de France ; comme j'entendais bien retenir le droit d'exister, le droit de travailler, le droit d'enseigner ; comme on faisait de moi, sans le vouloir une liberté : j'entrais dans le rôle que m'avait préparé cette opposition et j'y suis resté.³⁶

C'est en homme intelligent qu'il a mené ensuite sa campagne auprès de ses futurs collègues, adoptant une attitude mesurée. On lui reprocha même que sa démarche n'ait pas été «de combat» (réflexion d'A. Le Chatelier). Il sut remettre avec fermeté les choses au point, tant sur l'étendue possible de son cours bien au-delà du seul catholicisme, que de ses compétences en langue orientale, ou encore sur ses rapports avec les savants allemands (entretien avec Arbois de Jubainville, *Mémoires*, t. III, p. 67).

Certes, les élans sont rares dans son œuvre et sa correspondance, la méticulosité dans la relation des faits sociaux auxquels il est mêlé confine souvent à de la sécheresse, mais la perspective dans laquelle il place son enseignement est élevée, en particulier au moment où il commence : la dernière page de *Choses passées* est l'écho d'une ambition intellectuelle peu commune mais légitime :

Ce travail (le plan de ses cours) n'est pas superflu. L'étude impartiale et sereine du passé religieux de l'humanité n'est pas indifférente à la solution des graves problèmes qui s'agissent au sein de la société contemporaine. J'y emploierai les forces et les jours qui me restent, au service de la France, dans son vieux Collège, devenu mon sûr asile, mon suprême honneur et ma dernière affection.³⁷

Entre la leçon d'ouverture de 1909 et celle de clôture du 27 mars 1926, on mesure au fil de ses cours, de ses articles, de ses ouvrages, les deux grandes préoccupations de Loisy : la recherche exégétique, tout particulièrement autour de l'enseignement de Jésus, de Paul, des évangélistes, des prophètes, pour éclairer (non sans arrière-pensées certainement) les débuts du christianisme, et d'autre part l'engagement (imprégné d'une part avouée d'utopie) en faveur d'une vision positive (ou positiviste) du rôle de la religion dans les sociétés humaines. La rude épreuve de la guerre dans laquelle la religion a tenu une place dans les deux camps, a tout naturellement renforcé cet engagement au travers de livres que Loisy aurait voulu voir répandus dans un public plus large. Il vit cette faible audience comme une frustration, comme il l'exprime souvent dans ses *Mémoires*. Là encore on ne peut lui adresser aucun reproche et les accusations de Houtin ne portent guère.

Des initiatives inégales ont réussi, ces dernières années, à remettre au jour l'œuvre de l'exégète et à souligner le caractère extrêmement novateur de plusieurs des pistes qu'il avait ouvertes dans ce domaine désormais accessible – par ces initiatives mêmes – à un large public. Qu'il soit permis à l'historien

³⁶ *Choses passées*, op. cit., p. 371 sq.

³⁷ *Ibid.*, p. 379.

des sociétés anciennes que j'ai essayé d'être notamment par des éditions de textes, de souhaiter que les travaux de Loisy sur la place de la religion dans la société bénéficient, eux aussi, d'un regain d'intérêt³⁸. Les analyses qu'il y a menées sont riches, nous appelant à prendre «une plus large vue des réalités humaines», sans laquelle on risque de tomber «dans un épais matérialisme», et de susciter en retour «un mouvement religieux tout spontané» susceptible de submerger toute la société. Il achève ainsi sa leçon de clôture (du 27 mars 1926):

L'économie réelle de l'humanité comporte une tradition d'idéalisme nécessaire, que soutient une foi indéracinable et elle exige une discipline morale comme élément essentiel de cet idéal [...]. La plus grande folie qu'elles [la raison et la science] puissent commettre serait de s'obstiner dans la négation du caractère mystique et religieux qui est celui de l'idéal humain et de la morale humaine. [...] Si cet idéal doit jamais vaincre la brutalité qui lui résiste, c'est en qualité de religion qu'il prévaudra, et c'est comme héritier de toutes les religions qu'il s'instituera peu à peu sur la terre.³⁹

Très tôt, Loisy a dénoncé le danger que faisait courir à la paix en Europe l'idéologie du nationalisme allemand⁴⁰. Quelle aurait été sa réaction face au déferlement de l'armée allemande sous les fenêtres mêmes de sa maison? Quelles pensées auraient traversé son esprit, lui que tant d'esprits troublés avaient voué au feu de l'enfer, devant les flammes qui ravagèrent, tout prêt de chez lui, 150 maisons et l'une des plus vénérables abbatiales de la chrétienté ?⁴¹

Nul doute qu'après un moment de découragement, il y aurait encore puisé des arguments nouveaux en faveur d'un contrepoids moral et aurait rappelé fermement, comme il l'avait fait dans sa leçon d'ouverture de son cours au Collège de France et dans une partie importante de son œuvre, l'exigence d'une religion de l'humanité pour sortir de la barbarie de laquelle notre siècle ne s'est guère éloigné.

³⁸ Pour mettre au point une réédition des textes de Loisy sur ce sujet, il serait utile, de notre point de vue, de mettre à plat les leçons inaugurales des années d'enseignement au Collège et de les comparer avec plusieurs chapitres d'ouvrages qui les reprennent parfois, notamment: *La religion*, 2^e éd., 1924; *Religion et humanité*, Paris, Nourry, 1926; etc.

³⁹ *Religion et humanité*, *op. cit.*, p. 257-259.

⁴⁰ On le vérifiera dans l'édition en préparation des derniers carnets personnels de Loisy. Il y dénonce aussi (comme il l'a fait pendant la Première Guerre mondiale) la faiblesse des réactions du pouvoir pontifical face à la montée de cette menace.

⁴¹ Loisy est mort le 1^{er} juin 1940 dans sa maison de Ceffonds, village mitoyen de Montier-en-Der. C'est dans la nuit du 14 au 15 juin que de rudes accrochages du 63^e Groupement de Reconnaissance de Division d'Infanterie avec les troupes allemandes descendant de Vitry-le-François aboutirent à cet incendie d'une partie importante de Montier-en-Der. L'embrasement de la voûte en bois de la nef préromane de l'abbatiale entraîna la destruction d'une grande partie de l'édifice. Il est aujourd'hui reconstruit.